



## Avis public

### **BAIGNADE QUAI MUNICIPAL ET CHUTE-À-MICHEL**

---

À l'aube de la saison estivale, la Ville de Saint-Félicien tient à sensibiliser sa population sur la dangerosité que représente la baignade au quai municipal de même qu'au site de la Chute-à-Michel.

Nous vous rappelons qu'aucune surveillance n'est assurée à ces endroits et que ces sites représentent un risque accru de noyade, notamment en raison d'éléments physiques difficilement évaluables tels que le courant et l'enrochement.

Merci de votre bonne attention!

M<sup>e</sup> Louise Ménard  
Greffière de la Ville